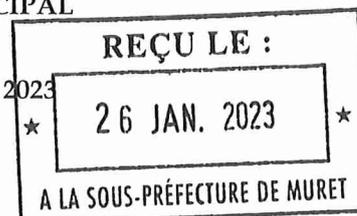


MAIRIE
DU
FOUSSERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 janvier 2023



DOSSIER N° 2023-01 : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE RENOVATION DE LA PLACE DE LA HALLE

L'an deux-mille-vingt-trois, le dix janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la ville du Fousseret, légalement convoqué le trente novembre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAGARRIGUE Pierre, Maire du Fousseret.

PRESENTS

MM. LAGARRIGUE Pierre - BAÑULS Cédric - BELMONTE José - Mmes BENAZET Nadine - CAPOUL Sabine - MM. DAURE Nicolas - FRONTEAU Joris - GALIAY Jean-Sébastien - M. MARTINIE Laurent - Mmes NAUSSAC Frédérique - PERONNET Odile - TORILLON Martine - M. VILLEMUR Frédéric.

ABSENTS

M. BOULINEAU Christophe ayant donné procuration à M. GALIAY Jean-Sébastien
Mme DROCOURT Angélique ayant donné procuration à M. FRONTEAU Joris
Mme GREGORUTTI Aurélie ayant donné procuration à Mme CAPOUL Sabine
Mme LAFARGUE Claudine ayant donné procuration à M. MARTINIE Laurent
M. LIGONNIERE Vincent ayant donné procuration à M. BAÑULS Cédric
Mme MENDONÇA Anny ayant donné procuration à Mme PERONNET Odile

SECRETARE DE SEANCE : Mme PERONNET Odile

M. le Maire rappelle les grandes caractéristiques du projet de rénovation de la place de la halle.

Le plan d'aménagement prévoit une homogénéité de la place de la halle en termes de matériaux qui seraient du béton désactivé et de l'enrobé grenailé. Les trottoirs et bordures sont supprimés. De plus, il est prévu que l'espace de voirie soit partagé entre les automobilistes et les piétons.

La vitesse sera limitée à 20km/h afin de permettre cette cohabitation de manière sécurisée.

Des arbres et des espaces verts sont envisagés en plusieurs endroits de l'espace afin de végétaliser et rafraîchir le lieu en été. Une fontaine est réinstallée à l'angle de la halle, non loin de la pharmacie. Des plots amovibles permettront de fermer la rue Sicard et la rue longeant la pharmacie si nécessaire, lors des marchés ou autres manifestations.

L'accessibilité PMR est garantie en tout point de la place et l'accès aux commerces a été étudié finement.

Le stationnement est préservé, avec un marquage des places le plus discret possible. De plus, le cabinet 2AU, qui assure la maîtrise d'œuvre, s'engage à effectuer un marquage au sol des places de stationnement, au Picon, afin d'accroître la capacité de ce parking.

Ce plan a été soumis à l'architecte des bâtiments de France pour un premier examen, dont il n'est ressorti que quelques observations mineures.

Le calendrier de l'opération conduirait, au dépôt du permis d'aménager en janvier 2023, à un appel d'offres au printemps 2023, puis un début du chantier en septembre 2023. L'opération serait découpée en deux phases, traitant chacune une moitié de place, avec une pause de 15 jours lors des fêtes de fin 2023, une reprise en janvier 2024, pour une fin de chantier au printemps 2024.

En ce qui concerne le coût du projet le plan retenu est le moins onéreux, d'un montant de 588 000 € TTC. Il s'agit de d'un aménagement entièrement en béton désactivé. Il présente l'intérêt d'offrir une grande homogénéité de matériau sur toute la place car la voirie et les trottoirs sont en béton désactivé. Un emprunt bancaire est envisagé pour faire face aux factures issues du chantier et garantir la trésorerie de la municipalité.

Ainsi, M. le Maire propose à la municipalité d'approuver cet avant-projet correspondant au scénario en béton désactivé, pour un montant estimé de 588 000 € TTC, assorti d'un début de chantier au 1^{er} septembre 2023. Voir document joint au présent procès-verbal.

Il demande au conseil municipal de le missionner à poursuivre les prochaines phases de l'opération : appel d'offres, sécurisation du financement, organisation du chantier à venir.

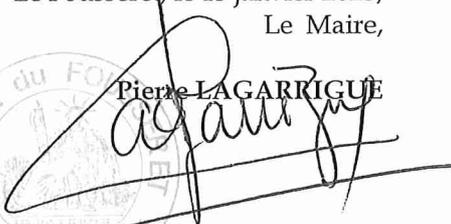
LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

ARTICLE 1 : d'approuver le plan d'aménagement de la place de la halle en béton désactivé, d'un montant estimé de 588 000 € TTC, dont le début de chantier est prévu au 1^{er} septembre 2023. Le plan d'aménagement est présenté dans le document ci-joint, établi par le cabinet 2AU.

ARTICLE 2 : d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à ce projet et à poursuivre les phases à venir de l'opération : dépôt du permis d'aménager, puis préparations, de l'appel d'offres, de l'emprunt bancaire et du chantier.

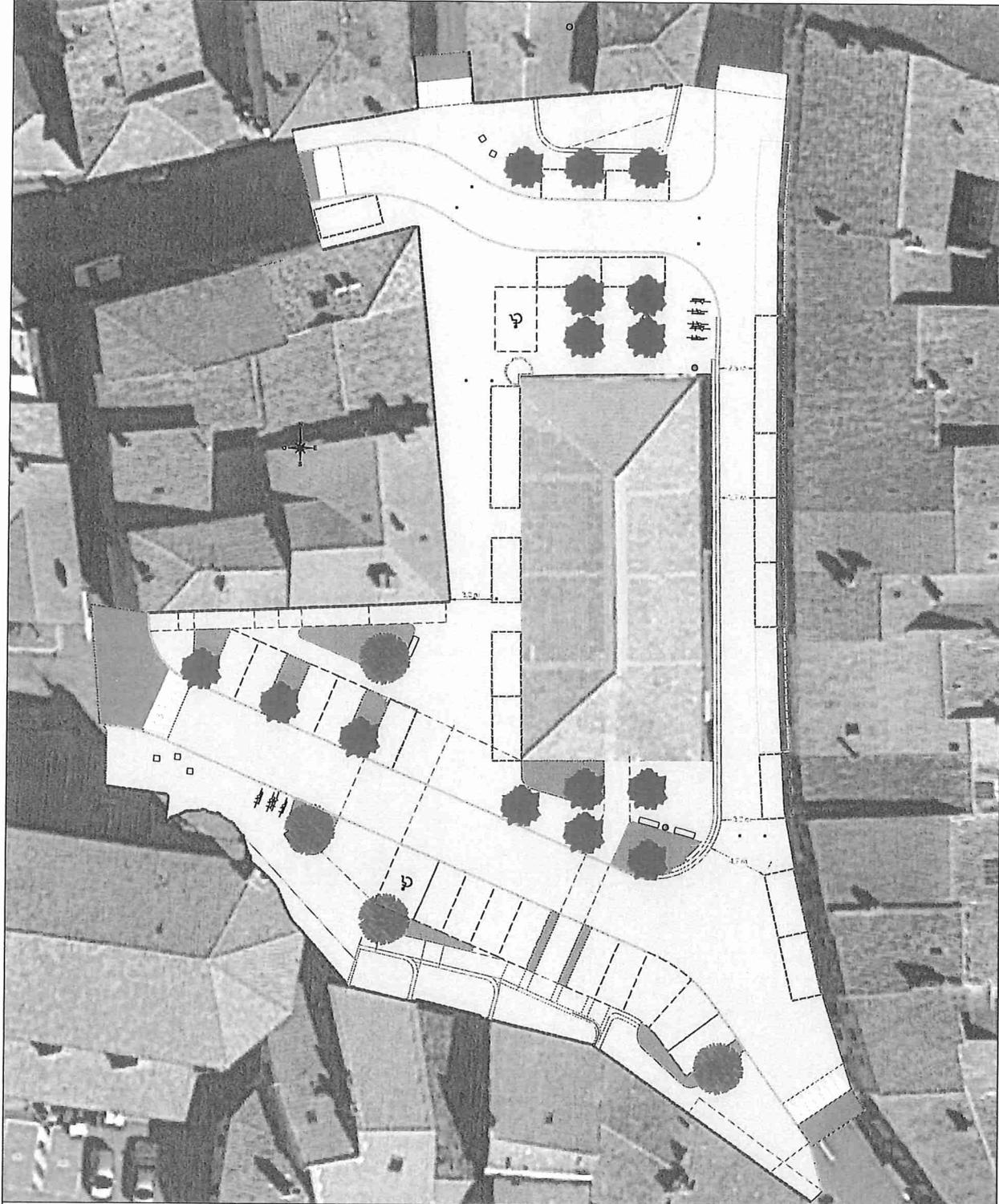
ARTICLE 3 : de transmettre la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet pour contrôle de légalité.

Le Fousseret, le 13 janvier 2023,
Le Maire,

Pierre LAGARRIGUE



- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, par affichage et transmission en sous-préfecture ce jour.

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.



- LEGENDE**
- REVÊTEMENTS**
- Voirie en béton
 - Reprise voirie en enrobés
 - Bordure de voirie
 - Pavage en pierre porphyre
 - Pavage en pierre de façade
- ESPACES VERTS**
- Espace planté massif de vivaces / graminées
 - Arbre d'alignements
 - Arbre isolé
- MOBILIERS URBAINS**
- Arceau vélo
 - Banc et fauteuil en béton, corbeille en métal
 - Potelet amovible
 - Garde corps

Département de la Haute-Garonne

commune de
LE FOUSSERET

Place de la Halle

AMENAGEMENT

Numéro:
PA 4

Phases:
AVP

Maître d'Ouvrage :
Mairie de Fousseret
1 rue de la Tour
31 430 LE FOUSSERET
Tél: 05 61 98 50 10

Commune :
Mairie de Fousseret
1 rue de la Tour
31 430 LE FOUSSERET
Tél: 05 61 98 50 10

Maître d'Œuvre :
S&S&S
386, Chemin de Chapelle
31 000 TOULOUSE
Tél: 05 62 67 91 81

Entreprise :

D			
C			
B			
A	P. CREVEL	23/10/2022	AVANCEMENT
Red.	Elaboré par	Validé par	Approuvé par
			Objet de la Mission

N° PROJET

22-143

ECHELLE : 1/200E

DWG : ...

